

Résumé Comité Régional A21

Rennes le 7 novembre 2014

Introduction. P. Strozda

- ❖ Le CPER tente de donner un nouveau souffle au Pacte d'avenir de 2013 en introduisant un volet « croissance verte » témoignant de la volonté d'une transition énergétique
- ❖ La politique du DD est à mettre en œuvre sur un bassin de vie
- ❖ Il faut être très attentif à l'évolution des A21 car il s'agit d'une démarche co-construite qui est sans cesse en évolution

Présentation des travaux bretons 2012-2014. P. Bréat (DREAL) et S. Hamont (CR Bretagne)

- ❖ 19 nouveaux A21 labellisés
- ❖ Démarche Bretagne 2030
- ❖ **Journées prospectives** avec la population : travail à partir de « scénarios catastrophes » pour proposer des solutions alternatives et mettre en place de nouveaux scénarios vers lesquels on souhaite faire tendre le territoire

Mise en place de nouveaux outils. S. Fournier (CGDD)

- ❖ Mise en place d'une « boîte à outils » qui sera présentée le 4 décembre à Paris : Colloque A21 de demain et partage d'expérience avec les québécois
- ❖ Nouveau **dispositif de reconnaissance** des A21 pour plus d'accompagnement des porteurs de projets

Partage d'expérience. SCOP « Le lien gourmand »

- ❖ Volonté de développer un **système d'alimentation locale** qui conjugue la réhabilitation des commerces de proximité (épicerie), l'insertion de travailleurs handicapés et le respect de l'environnement (pas de suremballage, etc.)
- ❖ Eco-activité telle que : **plateforme de distribution de produits locaux** biologiques à destination des acteurs locaux (restaurants municipaux, scolaires, etc.) + activités de traiteur, « zéro stock », « prix fixes » à l'année, etc.